

COMMUNIQUE DE PRESSE – 5/03/2021

Le SYNDICAT DURANCE LUBERON PARTICIPE A LA PROTECTION DE LA DURANCE ET SOUTIENT LA JOURNEE DES RIVIERES PROPRES



La Durance, qui s'étend de la limite Sud-Est du département (Mirabeau) jusqu'en Avignon où elle se jette dans le Rhône, est une rivière de deuxième catégorie qui dessine la limite Sud du département.

Préservant le milieu naturel à l'aide d'ouvrages techniques adaptés, le **Syndicat Durance Luberon puise, près de 30 % de sa ressource en eau superficielle**, dans cette rivière. Cela représente un volume de prélèvement maximal de **4 500 000 m³/an** avec un **débit maximal de 720 m³/h**. Cette eau, une fois prélevée, est ensuite traitée à l'usine de traitement du Pont de Durance à Pertuis. Elle alimente en eau potable tout le territoire du Sud Luberon jusqu'à Vitrolles en Luberon ou Beaumont de Pertuis.

C'est ainsi que le **Syndicat Durance Luberon**, soucieux de préserver la ressource en eau, **participe depuis bientôt 30 ans à la protection des milieux aquatiques de la Durance en soutenant l'Opération départementale des Rivières propres** organisée par l'association agréée de pêche de Pertuis ainsi que les amicales de Villelaure, Cadenet et Lauris.

« Notre soutien à la journée des Rivières Propres s'inscrit dans notre volonté d'être un Service Public de l'Eau engagé pour la préservation de sa ressource et de la biodiversité du territoire » souligne Henri LAFON, Président du Syndicat Durance Luberon.